



Vente d'appartement lié à une volonté de divorce

Par **kareen**, le **17/05/2010** à **17:39**

Bonjour,

Nous avons acheté avec ma femme un appartement il y a 5 ans.

Elle a demandé le divorce, il y a 3 ans.

Nous voulons donc vendre l'appartement depuis octobre 2009.

Compte tenu de l'état actuel du marché immobilier, nous allons perdre de l'argent.

Ainsi, la vente ne remboursera pas le prêt immobilier, nous devons donc diviser la perte en deux parts égales. J'ai reçu une proposition d'achat nous demandant de réaliser chacun un emprunt de 1000e.

Mon ex-femme dit ne pas pouvoir contracter d'emprunt actuellement vis à vis de sa banque. Quel est le recours?

Je paie seul les mensualités de l'appartement et cela me met dans une situation financière très difficile. Comment peut-on se sortir de cette impasse?

Dois-je rester dans l'appartement et continuer à payer seul l'emprunt jusqu'à ce qu'elle valide la vente et soit solvable ?

Si elle ne veut ou ne peut honorer sa part de dette, nous ne pouvons procéder à la vente et donc au divorce? Merci par avance de votre retour, cordialement.